

# Commission de suivi de site "Rouen Ouest Silos"

---

Réunion du 19 mars 2019

Compte-rendu

---

M. COUSIN (préfecture DCPAT) excuse Monsieur le secrétaire général et introduit la réunion.

### **1) Remarques et observations sur le compte-rendu de la réunion du 7 juin 2018**

Le compte rendu de la réunion du 7 juin 2018 ne fait pas l'objet de remarques, il est approuvé.

La prochaine réunion de la commission de suivi aura lieu le 11 juin à 9h30, pendant l'évènement de l'ARMADA. La préfecture propose néanmoins de maintenir cette date.

M. BARBAY (Association de défense des habitants des Essarts et autres riverains (ADHER) indique la difficulté de stationnement pour assister à la réunion de la CSS au vu de la saturation du parking de la préfecture.

M. COUSIN indique qu'il y aura une attention particulière pour le parking pendant la période de l'Armada. Les participants sont invités à prévenir en amont la préfecture pour organiser le stationnement sur le parking.

M. COUSIN indique que M. ADAM (directeur du site LUBRIZOL) initialement nommé comme suppléant du collège exploitants au bureau de la CSS a quitté ses fonctions et a été remplacé par M. MONVALLEE, ainsi que M. BUSNOT (directeur du site BOREALIS) titulaire du collège exploitants, remplacé par Monsieur BOULAIS.

### **2) Silos portuaires de céréales**

#### **Présentation des faits marquants de la DREAL**

Mme WEYNACHTER (DREAL) présente les faits marquants depuis la précédente réunion de la CSS (actualité réglementaire, dossiers traités, inspections réalisées).

M. BARBAY demande où se fait l'affichage des actes administratifs tels que les arrêtés préfectoraux de mise en demeure. La DREAL indique que ces arrêtés sont publiés sur le site internet de la préfecture ainsi que les affichages effectués en mairie.

M. CALAIS (société SENALIA) précise que le départ d'incendie mentionné dans la présentation de la DREAL sur le site de SENALIA Grand Couronne a eu lieu au moment de la déconstruction des anciens portiques et non lors de l'installation des nouveaux portiques.

M. BARBAY reformule la demande d'avoir un retour d'expérience sur ce qui s'est passé à Strasbourg, puisqu'il n'y a plus de SPPPI « risques », en particulier sur les silos à plat.

Il indique que la configuration SPPPI est sans doute plus intéressante pour parler de ce sujet et évoquer l'explosion qui s'est produite chez LINEX, ce qui peut intéresser également les exploitants de silos.

Il souhaite qu'une manifestation puisse être faite à Rouen sur le thème du risque industriel, par exemple en même temps que la semaine de la sécurité de Notre-Dame-de Gravenchon. Il demande que la Métropole se saisisse du sujet et que le bureau de la CSS puisse réfléchir sur ce point.

La DREAL indique qu'il est difficile de communiquer sur le sujet à l'heure actuelle, l'enquête est en cours et les conclusions ne sont pas connues. La DREAL continue de réaliser des inspections sur les systèmes de nettoyage, le découplage, les installations électriques, les risques d'explosion.

M. BARBAY indique que l'on peut encore attendre.

## Présentation de l'activité et du bilan environnemental de chaque exploitant

- **BZ Services à Petit Couronne**

Présentation par M. BATANCOURT de l'activité et le bilan environnemental du site.

M. BARBAY note que cette présentation ne fait pas apparaître le bilan sécurité et le bilan environnement, selon un schéma modèle établi par l'UIC.

La DREAL indique qu'il n'y a pas d'obligation réglementaire imposant ces éléments pour les sites non SEVESO. Néanmoins, il est entendu que les industriels pourraient mettre plus d'éléments sur ces sujets dans leur présentation. M. BATANCOURT ajoute ne pas avoir présenté d'éléments de sécurité du fait de l'absence d'éléments significatifs.

Mme RAMBAUD (mairie de Rouen) demande quelle est la part des différents modes de transport. M. BATANCOURT répond qu'il y a 85 % d'apport par camion compte tenu du fait que les grains viennent de moins de 100 kilomètres.

M. BOUFHAL (mairie de Grand-Couronne) demande si des évaluations ont été faites sur l'efficacité des dispositifs de captation de poussières. M. BATANCOURT indique qu'ils n'ont pas encore eu les rapports sur les audits réalisés.

M. CORTINOVIC (Atmo Normandie) indique que l'on rentre dans la période de révision du PPA contenant une action sur les silos portuaires. Il y aurait besoin d'avoir une information sur les abattements effectifs qui sont réalisés au niveau de chaque exploitant pour pouvoir documenter la réponse à la fiche PPA.

M. BATANCOURT indique que les mesures ont été faites via l'étude d'Atmo Normandie, mais pas site par site.

- **SENALIA à Grand Couronne, Rouen, et Val-de-la-Haye (silo LECUREUR)**

M. CALAIS présente les bilans d'activité des trois silos sur Grand-Couronne, Rouen et Val-de-la-Haye.

M. BARBAY indique que c'est très intéressant d'avoir ce bilan environnement, notamment avec l'explication des dispositifs en place et la différence, via les photos présentées, d'émissions de poussières. Il souhaiterait avoir ces photos pour informer les associations de l'avancée et des travaux en cours.

M. BARBAY note que c'est un exposé présenté de « moyens » qui ne montre pas forcément les avancées et les gains réalisés avec les travaux encore à réaliser. Au-delà de l'étude ATMO Normandie, M. BARBAY souhaiterait avoir un pourcentage actuel obtenu et pourcentage espéré des gains des émissions de poussières.

M. HUART (DREAL) revient sur les investissements réalisés par les exploitants (nombre de bras et coût d'investissement).

M. HEBERT constate qu'il serait intéressant de continuer sur chaque installation et d'arriver sur l'étude ATMO Normandie qui répondra à une partie des questions.

M. BARBAY revient sur ce commentaire et indique qu'il regrette ne pas avoir eu la présentation de l'étude ATMO Normandie en amont de la réunion.

M. BOUFHAL souhaite s'attarder sur le tableau des transports avec un abaissement du nombre de camions et l'augmentation de la voie fluviale et de la voie ferrée. Il demande s'il y a une perte économique par cette approche fluviale et ferrée.

M. CALAIS indique que cela dépend de la zone d'origine des céréales et l'utilisation d'une voie fluviale en fonction de la distance et de l'endroit.

- **SOCOMAC à Canteleu**

Présentation par Mme JACQUEMET du bilan d'activité et environnemental du site.

- **SIMAREX à Petit Couronne**

Présentation par M. BARROIS, M. CAILLET et M. CONFAIS (société NATUP) du bilan d'activité et environnemental.

M. BARBAY indique que c'est très bien de nettoyer le grain avant de le charger mais qu'il avait été expliqué qu'il fallait recharger le grain avec sa poussière pour éviter de perdre de l'argent. M. BARROIS indique que cette pratique est en cours de réflexion avec un impact économique fort (on ne remet plus dans les bateaux).

Mme RAMBAUD demande quelle utilisation est possible pour ces poussières. M. BARROIS indique que cela peut être de la méthanisation mais que les coûts de transport sont aussi à prendre en compte.

Mme RAMBAUD souligne que quelques items pourraient être inclus systématiquement dans les présentations : coûts salariaux, part des différents modes de transport, etc.

M. COUSIN indique que cette demande est prise en compte et sera traitée dans une réunion de bureau qui sera organisée avant la prochaine réunion de la CSS.

M. BARBAY indique que c'est le seul site avec des dômes et que les travaux vont être faits sur le sol des dômes et non sur leurs surfaces. M. BARROIS indique que ce sont des travaux sur le sol qui ont permis d'installer des équipements de reprise.

M. BOUFHAL indique que jusqu'à présent les poussières étaient réinjectées dans le circuit grain et que maintenant ces poussières deviennent un déchet. Il demande des éclaircissements sur ce sujet.

M. BARROIS indique que ce sont des issues de céréales dont il faut trouver un exutoire avec un pré-traitement nécessaire.

M. HEBERT précise que la manipulation des grains génèrent naturellement des poussières. Si une opération de séparation a lieu, les poussières récupérées ne sont pas automatiquement réintégrées dans les navires.

### **3) Présentation de l'étude d'ATMO NORMANDIE de mesures des poussières autour des silos céréaliers du Port de Rouen**

Mme FRANCOIS présente l'étude réalisée par ATMO Normandie de mesures des poussières autour des silos céréaliers du Port de Rouen.

M. BOUFHAL souhaite savoir quel aurait été l'impact si les mesures avaient été faites d'avril à août en période plus sèche et demande si c'est un choix de faire les mesures en automne.

Mme FRANCOIS indique que cette période a été choisie une année en retard du fait de l'activité faible à l'automne. Les exploitants indiquent que ces mesures ont été faites pendant des périodes de chargement.

M. HEBERT confirme que cette présentation a été faite en mairie le 7 mars 2019, que M. CALAIS avait présenté les investissements à venir et qu'il est prévu une prochaine réunion dans un an pour faire le point sur ce sujet.

M. LEROUX revient sur le choix de l'époque hors période sèche donc moins de poussières.

M. COUSIN s'étonne que le pic de poussières au moment du chargement des bateaux ne soit qu'au début du chargement des navires.

M. BATANCOURT indique que les phénomènes météo influencent fortement les émissions de poussières.

M. COUSIN remarque que les poussières ne sont pas mobilisées en dessous d'une certaine vitesse de vent.

Mme RAMBAUD remarque que Sotteville fait partie des sites mesurés. Elle demande si les moyens de transport influent sur les émissions de poussières.

M. BATANCOURT rappelle que le terme PM10 comprend toutes les poussières et pas uniquement celles des silos. A Sotteville, l'idée était d'avoir un bruit de fond.

Mme FRANCOIS rappelle les sources très diverses des PM10 et indique que le bruit de fond sur l'agglomération est déjà très important.

M. BOUFHAL souhaite souligner le phénomène sur les stations de mesures de Grand Couronne au niveau du stade plus proche des silos et celles de la mairie qui seraient plutôt dues aux véhicules et non aux silos.

M. LEROUX (association QUENNEPORT cadre de vie) note que les plaintes sont justifiées du fait qu'en trois mois la valeur limite acceptable est déjà proche de la valeur annuelle. M. COUSIN demande s'il y aura de nouvelles mesures par ATMO Normandie.

M. HEBERT rappelle l'investissement présenté par SENALIA pour le site de Val de la Haye et demande d'attendre de voir les résultats de ces investissements dans un an.

M. BARBAY demande comment a été évaluée la moyenne des valeurs mesurées. Il souligne que c'est les pics qui sont gênants, et que les conditions météo doivent être mesurées localement et non à Boos.

Mme FRANCOIS confirme qu'il y avait une station météo locale pendant toute la durée de la campagne. La moyenne est calculée car les valeurs repères de la réglementation européenne sont exprimées en valeur moyenne. L'étude a aussi mis en évidence les pointes maximales.

Mme FOULON (association QUENNEPORT cadre de vie) indique que les riverains espèrent que les investissements soient efficaces pour limiter les émissions des poussières ainsi que les dépôts maintenus au sol et encore mobilisables.

M. BARBAY demande si l'on peut extraire des mesures générales les retombées spécifiques aux silos.

Mme FRANCOIS indique que cette démarche a été impossible car les dépôts de poussières se sont produits lors de vents très faibles ne permettant pas d'identifier précisément l'origine des poussières.

Mme RAMBAUD souhaite savoir la part des silos sur les PM10. Mme FRANCOIS indique que la part de poussières de céréales est de l'ordre de  $4 \mu\text{g}/\text{m}^3$  sur  $20 \mu\text{g}/\text{m}^3$  au total, en moyenne.

M. BARBAY souligne qu'au moment des pointes, les valeurs sont de l'ordre de  $160 \mu\text{g}/\text{m}^3$ . Il est nécessaire que les riverains puissent constater des progrès.

Mme WEYNACHTER rappelle l'action de l'inspection sur le sujet, envers les exploitants. La DREAL souhaite avoir les informations sur les émissions de poussière le plus rapidement possible, de manière à pouvoir les prendre en compte dans les échanges avec les exploitants.

Elle dit qu'il n'est probablement pas pertinent de refaire une campagne de mesures et attendre que les investissements déjà actés par les exploitants soient réalisés.

M. COUSIN remercie les participants et lève la séance à 12h15.

Le président,



Bernard COUSIN

La secrétaire,

Tiffany WEYNACHTER

